

compte la singularité des terrains aussi divers, socialement, politiquement, culturellement, économiquement et géographiquement, que complexes ?

La recherche en SIC et en Sociologie des médias montrent depuis plusieurs décennies comment les offres médiatiques sont soumises à une réappropriation par les publics selon divers critères renvoyant à des facteurs psychologiques, socio-économiques, culturels et historiques (entre autres Jouët, 2011 ; Paquienséguy, 2012 ; Proulx, 2015). Dès lors et afin de dépasser tout positivisme McLuhanien, les usages des médias ne sont pas mécaniques mais diversifiés, révélant des habiletés des populations qui reçoivent ces messages. Évoquer les médias de manière dissociée des contextes historiques, culturels, politiques, socioéconomiques, etc., des pays, c'est rendre mythologique leur pouvoir. Il devient ainsi plausible de saisir l'interaction entre l'espace de production et celui des usages tout comme les mouvements d'appropriation des formats industriels dans leur diversité sociale et culturelle (Martin-Barbero, 1987).

Les phénomènes liés aux dispositifs numériques révèlent des pratiques dont l'analyse ne se fait pas seulement du point de vue du support technologique, mais bien de celui d'actions communicationnelles conduites par des agents sociaux. La nature même des usages de ces techniques d'information et de communication numériques comme objets sociotechniques renvoie à un ensemble de stratégies d'acteurs.

Les mouvements de mobilisation actuels ont ainsi été un terrain d'observation de la constitution de « contre-publics concurrents » et des modalités de fonctionnement du débat sur les dispositifs sociotechniques comme alternatives au débat public. Les TIC apparaissent à première vue comme des espaces publics alternatifs, comme outils d'échange public et de participation citoyenne (Lits, 2014). Ces espaces qui naviguent entre sphère numérique et réalité présentent des divergences multiples avec l'espace public rêvé par Habermas et les formes d'actions « hors-lignes ». L'action développée à travers les moyens de communication s'apparenterait davantage aux « arènes discursives parallèles » avancées par Nancy Fraser (2005) et qui permettent aux citoyens ou aux groupes sociaux « subordonnés » de créer les conditions d'émergence et de circulation des « contre-discours ». Ces dispositifs rendent alors publiques d'autres lectures de la société aux niveaux culturels, social et politique qui révèlent autant les intérêts de ces groupes que leurs traits identitaires.

Des travaux récents montrent bien l'émergence de nouvelles formes de l'agir citoyen au niveau des pratiques délibératives (Lits, 2015), de la gestion du territoire (Alexis, Ottaviano, 2014), de soutien aux associations (Seurrat et *al.*, 2014), de l'apparition de nouvelles formes de légitimité (Merah, 2016), d'enjeux de consommation en relation à son aire culturelle d'appartenance (Pulvar, 2017), etc. Les études des terrains maghrébins par exemple (Bendahan, 2018 ; Daim-Allah, 2014 ; Touati, 2015 ; Zlitni, Lienard, 2018 ; etc.) ont quant à elles mis en évidence l'émergence de nouvelles formes d'écriture, des modalités de dissimulation de la contestation, de nouveaux rapports aux migrants, etc. En conséquence, est-il pertinent de conclure au jaillissement de nouvelles formes d'expression au-delà des pratiques de divertissement ?

Dès lors, quelles sont les formes et modalités de la métamorphose de l'expression des acteurs sociaux sur le plan stylistique, discursif, social, politique, culturel, artistique, religieux, etc., au contact du numérique et des TIC dans un contexte marqué aussi bien par la fermeture

matérielle et/ou symbolique que par le recul de la participation citoyenne traditionnelle et l'émergence de nouvelles formes d'engagement citoyen au niveau civique, environnemental, associatif, solidaire, etc. ? À partir de cette problématique, quels sont les apports et les avancées des travaux de recherche actuels sur la question ?

Peut-on faire un bilan de la recherche en SIC et plus globalement en SHS sur le plan empirique et épistémologique mais également sur la circulation et la transversalité des approches et méthodes en SHS ?

Il s'agit ainsi de saisir les métamorphoses, permanences et ruptures, de l'expression des acteurs sociaux, au contact des réseaux numériques et des TIC au niveau de l'offre, des stratégies d'acteurs et des usages.

Les contributions pourront aborder sans exclusive des problématiques en lien avec les axes suivants (liste non exhaustive) :

1. Réseaux sociaux numériques et TIC : constances et évolutions des formes et modalités d'expression, d'engagement, de contestation, etc.

2. Métamorphose de l'action citoyenne au contact des TIC : formes langagières, énonciatives, sémiotiques, sociales, culturelles, artistiques, religieuses, commerciales, divergences intergénérationnelles, etc.

3. Identités et réseaux numériques : mobilisations citoyennes autour des questions migratoires, nouvelles formes de mobilité, de migration, d'exil, expériences migratoires, etc.

4. Médias traditionnels et numérique : évolution de l'offre, du regard des publics, des stratégies commerciales, etc.

5. Dispositifs sociotechniques comme alternatives au débat public : constitution de « contre-publics concurrents », nouvelles formes de gestion du territoire, d'implication des citoyens, de délibération, etc.

6. Transversalités des approches et méthodes en SHS pour saisir la complexité des mouvements sociaux.

7. Bilan, apport et avancées de la recherche en SIC/SHS sur les différents liens entre mouvements sociaux et réseaux numériques.

Calendrier et Modalités pratiques :

- Date limite de soumission des propositions de communication de 2 500 signes avec le nom de l'auteur, fonction et adresse électronique, numéro de l'axe : **10 novembre 2019**.
- Les propositions seront évaluées en double aveugle. Elles doivent être envoyées aux adresses suivantes : fdaghmi@univ-poitiers.fr ; a.amsidder@uiz.ac.ma
- Date de notification de la décision du comité scientifique : **2 décembre 2019**.
- Date d'envoi des articles complets (25 000 signes espaces compris) : **2 février 2020**.
- Date de notification de la décision du comité scientifique : **3 mars 2020**.
- Publication des Actes d'Agadir 2020 (ouvrage en version papier) : pour le colloque.

Langue du colloque :

Français (possibilité de faire des propositions en arabe et en anglais).

Conférenciers invités :

Valérie Jeanne-Perrier, Celsa, Sorbonne Université.

Françoise Paquienséguy, Sciences Po Lyon.

Serge Proulx, Université du Québec à Montréal.

Frais d'inscription :

Les frais d'inscription comprenant les Actes (ouvrage), les déjeuners et les pauses café pour les 3 jours sont de 150 euros (ou équivalent) pour les enseignants-chercheurs, et de 75 euros (ou équivalent) pour les doctorants. Pour les chercheurs marocains, les frais d'inscription sont respectivement de 1000 dhs et de 500 dhs.

Pour l'hébergement, une liste d'hôtels à un tarif préférentiel sera proposée par les organisateurs du colloque.

Comité scientifique

Malika Abentak, Université Ibn Zohr

May Abdallah, Université Libanaise de Beyrouth

Driss Ablali, Université de Lorraine

Christian Agbobli, Université du Québec à Montréal

Sylvie Alemanno-Parrini, CNAM

Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr

Nacer Aoudia Université de Béjaia

Hassan Atifi, Université de Technologie de Troyes

Cristina Badulescu, Université de Poitiers

Mohamed Bendahan, Université Mohammed V de Rabat

Françoise Bernard, Université d'Aix-Marseille

Philippe Bonfils, Université de Toulon

Bertrand Cabedoche, Université de Grenoble

Alexandre Coutant, Université du Québec à Montréal

Fathallah Daghami, Université de Poitiers

Marion Dalibert, Université de Lille

Paul Diédhiou, Université Assane Seck de Ziguinchor

Philippe Dumas, Université de Toulon

Abderrazak El Abbadi, Université de Fès

Hamida El Bour, Université de La Manouba, Tunis

Mokhtar El Maouhal, Université Ibn Zohr

Soumiya El Mendili, Université Mohammed V de Rabat

Hassan Ennassiri, Université Ibn Zohr

Béatrice Fleury, Université de Lorraine

Catherine Ghosn, Université de Toulouse

Fanny Georges, Université Paris 3

Gustavo Gomez-Mejia, Université de Tours

Gino Gramaccia, Université de Bordeaux
Bernard Idelson, Université de la Réunion
Pierre Kamdem, Université de Poitiers
Oumar Kane, Université du Québec à Montréal
Aurélie Laborde, Université de Bordeaux
Mirela Lazar, Université de Bucarest
Christian Le Moëgne, Université de Rennes
Fabien Lienard, Université du Havre
Marc Lits, Université Catholique de Louvain
Tristan Mattelart, Université Paris II- Panthéon-Assas, IFP
Aissa Merah, Université de Béjaia
Hassan Moustir, Université Mohammed V de Rabat
Abdelfettah Nacer Idrissi, Université Ibn Zohr d'Agadir
Loum Ndiaga, Université du Québec en Outaouais
Françoise Paquienséguy, Sciences Po Lyon
Serge Proulx, Université du Québec à Montréal, Paris Télécom ParisTech
Olivier Pulvar, Université des Antilles
Cheick Oumar Traoré, Consultant, Secrétariat Général du Gouvernement du Mali
Zineb Touati, Université du Havre
Farid Toumi, Université Ibn Zohr
Jacques Walter, Université de Lorraine

Comité d'organisation

Abderrahmane Amsidder, Université Ibn Zohr, Agadir
Fathallah Daghmi, Université de Poitiers
Farid Toumi, Université Ibn Zohr, Agadir
Khadija Youssoufi, Université Ibn Zohr, Agadir
Etudiants du Master « Communication des organisations », Faculté des Lettres, Université Ibn Zohr, Agadir.